

L'ONU rappelle le Burundi à l'ordre

Deutsche Welle, 07.02.2018 Dans un rapport remis mardi aux 15 membres du conseil de sécurité, le Secrétaire général de l'ONU a fustigé le projet de révision de la constitution au Burundi. Antonio Guterres, invite Bujumbura à ouvrir un dialogue.

Antonio Guterres n'apprécie pas le projet de révision de la constitution au Burundi. Et ce mardi, au cours d'une rencontre à New-York, Antonio Guterres n'a pas porté de gants : "Même si le Burundi a le droit souverain à amender sa Constitution, je pense fermement qu'un processus aussi important doit être conduit d'une manière inclusive afin d'obtenir une participation et un consensus les plus larges possibles parmi les acteurs clés de la vie politique", a indiqué le patron de l'ONU dans ses recommandations. Avant d'ajouter, que "même si le Burundi a un droit souverain à amender sa Constitution, je pense fermement qu'un processus aussi important doit être conduit d'une manière inclusive afin d'obtenir une participation et un consensus les plus larges possibles parmi les acteurs clés de la vie politique." Vive réaction à Bujumbura Ces propos ont été mal accueillis par les autorités burundaises. "C'est aberrant, un tel comportement de la part du Secrétaire Général des Nations-Unies. À moins qu'il se transforme en un opposant", a réagit, Gaston Sindimwo, premier Vice-président du Burundi. "Nous avons fait de larges consultations au niveau du pays, parce que pour nous, au Burundi, le CNARED n'existe pas. C'est une fabrication de toutes pièces de la communauté internationale. Il n'est pas possible que tout le monde parle le même langage. Jamais !", se fâche-t-il. Mesures de décrispation Dans ses recommandations, le Secrétaire Général de l'ONU a également indiqué que ce processus "requiert un environnement politique et sécuritaire qui permette la confiance de tous les acteurs politiques". C'est pourquoi, "un dialogue inclusif est le seul moyen pour le Burundi de restaurer la confiance entre les parties prenantes, renforcer l'unité nationale et les valeurs démocratiques", a-t-il poursuivi. Soulagement La prise de position du Secrétaire Générale de l'ONU est tout à fait légitime et conforme à la réalité, estiment la plus part des leaders de l'opposition en exil, joints par la DW. Selon Innocent Muhozzi, le Président de l'Observatoire de la Presse Burundaise, "il était écrit dans Constitution et dans l'accord d'Arusha qu'il ne pouvait pas y avoir de révision de la Constitution sans qu'il y ait un consensus national. Et aujourd'hui, de manière totalement unilatérale, il est interdit à tous ceux qui contestent cela de s'exprimer. Les administratifs, régulièrement dans des meetings publics, disent que ceux qui feraient campagne pour le non, seraient considérés comme des ennemis du pays." Le Burundi est en proie à une crise politique depuis 2015, née de la décision du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat, alors que, selon ses opposants, l'actuelle constitution le lui interdisait. Pour espérer, se représenter à la prochaine élection présidentielle de 2020, et même au-delà, le président Burundais tient à organiser un référendum constitutionnel, en mai 2018. Le projet de constitution prévoit un septennat. Par ailleurs l'opposition déplore l'octroi d'un don en matériel, à la fin de l'année 2017 par le FUNUAP, le Fonds des Nations-unies pour la population, au profit d'une radio privée, appartenant à la fondation de Denise Nkurunziza, qui n'est autre que l'épouse du président burundais. La DW n'a pas réussi à joindre la représentation résidente du FUNUAP à Bujumbura. Il faut juste préciser, que cet organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations unies, octroi souvent ce type de dons, à des radios privées ou communautaires dans de nombreux pays d'Afrique, dans le cadre de ses activités de lutte contre la pauvreté.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});